INTRODUCTION A L'ECOLE JA'AFARITE

INTRODUCTION A L'ECOLE JA'AFARITE

Les Chiites pourraient tout aussi bien s'appeler Sunnites comme se sont nommés les autres branches de l'Islam. (Maléikite,Hanbalite,Hanafite et Chafi'ite.) Voir aussi le lien ci-contre

Car les Chiites suivent également les préceptes du Saint Coran et de la Sounna du prophète Mohammed(sas), seulement les sources auxquelles ils font référence pour l'Ijtihad et la Jurisprudence ne sont pas les mêmes que ces autres branches.

Bien que les 4 autres branches n'aient pas toujours les mêmes sources non plus, elles se sont réclamées Sunnites Orthodoxes sous le suivit des premiers Califes de l'Islam. Elles suivent donc les 4 premiers Califes dits bien-guidés.

Le terme Chiisme vient du mot chi'a qui se traduit en arabe par "celui qui prend parti".

Les Chiites sont ceux qui ont pris le parti d'Ali ibn abi Talib après le décès du Saint prophète Mohammed(sas), d'où le terme de CHI'ATOU ALI.

La grande majorité des Chiites sont Duodécimains (école ja'farite), c'est-à-dire qu'ils suivent les préceptes de 12 Imams de la descendance du prophète, après que celui-ci ai rejoint son créateur.

Le premier de ces 12 Imams est Ali Ben Abi Taleb (Amir al mouminine)

2° al Hassan ibn Ali (al-Moujtaba)

3° al Hussein ibn Ali (as-Seiyed ach-chouada)

4° Ali ibn al Hussein (Zein al-Abidin)

5° Mohammed ibn Ali (al-Bakr)

6° Ja'faar ibn Mohammed (as-Sadeq)

7° Moussa ibn Ja'faar (al-Kadzim)

8° Ali ibn Moussa (ar-Rida)

9° Mohammed ibn Ali (aj-Jawad)

10° Ali ibn Mohammed (al-Hadi)

11° al Hassan ibn Ali (al-Askari)

12° al Mahdi ibn al Hassan (al-Mountadzar)

L'Imam al Mahdi est attendu et occulté par l'ordre d'Allah. Il apparaîtra pour remplir la terre de Justice et d'égalite après qu'elle soit chargée d'oppression et de tyranie.

Le plus grand prophète, Mohammed(sas), sa fille Fatima az-Zahra et les douze Imams sont infaillibles, protégés par Allah du péche, de la faute, de l'incorrection, de la mégarde et de l'oubli.

Les sources Sunnites rapportent également l'autorité relative aux 12 Imams qui viendront après Mohammed(sas)
Les plus éminentes sources Sunnites :

SAHIH BOUKHARI. Hadith n°2209 Kitâb al Hakam(le livre du pouvoir)

Jabar ibn Soumra rapporte qu'il a entendu le prophète(sas) dire :

"Il y aura douze émirs" puis, il a prononcé un mot que je n'ai pas entendu, mon père me dit :

"Le prophète(sas) vient de dire qu'ils seront tous de Qoraïch"

Le même Hadith existe dans AS- SOUNAN d'Abou daoud Hadith n° 4266 livre 36 (Kitâb al Mahdi)

Certains peuvent penser que ce hadith est vague et qu'il désigne tout simplement les Califes depuis Abou bakr,Omar,Othman et Ali et ceux qui sont venus après.

Mais pourquoi cette limite de 12 émirs ou Califes lorsqu'on sait que sous l'époque Ommayade il y eu 14 Califes et que sous l'époque Abbasside, il y eu 10 Califes qui sont tous d'origine de Qoraïch.

Avec les 4 premiers Califes, nous arrivons à un total de 26 Califes qui sont d'origine de Qoraïch.

Le prophète(sas) n'aurait pas spécifié qu'il y aurait 12 émirs de Qoraïch si le 13ème, le 14ème, etc.... seraient aussi de Qoraïch.

La seule probabilité est l'Imamat des 12 Imams de la descendance de Mohammed(sas).

Un hadith plus ou moins similaire existe dans les sources Chiites, mais il dit :

"Il y aura douze Imams et ils seront tous de mes Ahloulbayt (descendance du prophète)

Beaucoup d'autres hadiths Sunnites font références à d'autres faits et croyances propres aux musulmans Chiites et pourtant souvent les Sunnites ne le savent pas eux-mêmes.

Le terme Chiite
Les disciples de Nouh(as)(noé) ont été appelés Chiites, les partisans de Nouh(as).

Le prophète Ibrahim(as) avait ses Chiites, ses partisans :

{§ " Il entra dans la ville à un moment d'inattention des habitants, il y trouva deux hommes qui se battaient, l'un était de ses partisans (CHI'A)et l'autre de ses adversaires. L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi. Moïse lui donna un coup de poing qui l'acheva. dit: "C'est l'oeuvre du Démon. C'est vraiment un ennemi, un égareur évident"§}. Sourate AL-QASAS verset n°15

Le prophète Mohammed (sas) appela également ceux qui seraient fidèles à l'Imam Ali et donc

à lui-même par ce terme de Chiites.

Dans de nombreux ouvrages Sunnites, le Hadith suivant est cité :

"ô Ali sois heureux ! Certes toi, tes compagnons et tes partisans (Chi'a) serez au paradis. "

Références Sunnites du Hadith précité :

Fadha'il as-Sahaba, d'Ahmad ibn Hanbal v.2, p.655.

Hilyatoul Awliya , d'Abou Nou`aym, v.4, p.329.

Tarikh, d' al-Khatib al-Baghdadi, v.12, p.289.

Al-Awsat, d'al-Tabarani.

Majma` az-Zawa'id, d'al-Haythami, v.10, pp.21-22.

Ad-Darqoutni, qui dit, " ce Hadith a été transmis par l'intermédiaire de nombreuses autorités ".

As-Sawa`iq al-Mouhriqah, d'ibn Hajar Haythami, ch.11, section 1, p.247.

Les Chiites sont avant tout partisans de Mohammed(sas) et ensuite partisans d'Ali(as).

En effet dans les livres, on cite cette phrase du prophète:

«Ali, tu serez vainqueurs, toi et tes disciples.»

Depuis ce moment, les partisans de l'Imam Ali(as) furent connus sous ce nom et leur nombre s'est accru considérablement.

Aujourd'hui, les Chiites forment une communauté de plus de 200 millions, répartis dans la plupart des pays islamiques .

Dans le reste du monde, ils forment des minorités dont le nombre varie suivant les pays.

La civilication islamique doit beaucoup aux activités remarquables des Chiites.

Les principes de la Religion

Les Chiites croient que l'Islam est ce qui a été révélé au prophète Mohammed(sas) et maintenu par ses Imams successeurs après sa mort. L'Islam est la seule religion à laquelle il faut adhérer, et la seule qu'il faut partiquer.

Toute désobéissance à ses prescriptions sera source de malheur de cette vie et dans celle de l'au-delà. Par contre la soumission à ses règles sera source de bonheur dans les deux vies.

On trouve dans l'Islam une vue globale qui considère l'homme en tant qu'être polyvalant, car l'Islam prend soin aussi bien de l'esprit de l'adorateur que de son corps.

L'Islam est applicable aux valeurs comme aux institutions.

L'Islam se divise en principes.

Les principes sont au nombre de cinq:

1° AL-TAWHID (l'Unicité d'Allah).

2° AL-ADL (l'équité)

3° AN-NOUBOUWAH (la croyance en tout les prophètes d'Allah)

4° AL-IMAMAT (Le rang qu'occupent des Imams successeurs de Mohammed(sas))

5° AL-MIAD (la vie future)

Les conséquences de L'Islam et ses principes

1) Les rites principaux:

-La prière

-Le jeûne

-Le pélerinage à la Saint Ka'aba

-Le combat dans la voie d'Allah (aL-jihad fi sabil lillah)

-Le cinquième sur le revenu (aL-khoumous)

-Ainsi que l'obligation d'être bienfaisant et juste, l'interdiction du blâmable, l'attachement envers Allah, aux prophètes et aux Imams et désavouer les ennemis d'Allah, de ses prophètes et de ses Imams.

2) Les transactions telles que les ventes, la location, le prêt sans intérèt, etc...

3) Le respect des jurisprudences établies telles que le mariage, le divorce, la succession, etc...

4) Les qualités morales telles que la vérité, la loyauté, le courage, la rectitude etc...

Dans les principes, il y en a qui sont obligatoires(fardh) comme la prière et d'autres qui sont fortement conseillés comme le jeûne hors Ramadhan.

Le divorce est fort détesté mais autorisé et le taux d'intérêt est interdit.

Les sources de la religion
Le sources de la religion sont au nombre de 4 :

1) Le Saint Coran

2) La Sounna, tradition du prophète(sas)

3) L'unanimité des fouqaha (savant)

4)La raison

Les Chiites croient que le Saint Coran est la révélation qu'Allah a faite à son dernier prophète Mohammed(sas).

L'actuel Coran est celui qui fut révélé à Mohammed(sas) Allah l'a mis à l'abri de tout falsifications, rien ne peut y ètre ajouté enlevéet rien ne peut y étre ôté.

Les Rêgles du gouvernement lorsqu'il est régit par l'Islam
Il y a 2 types de Règle.

1) Les règles fixes concernant le gouvernant et les règles juridiques.

Le gouvernant doit être croyant, juste, d'une origine définie, il doit ètre savant au sens propre du terme, apte à remplir les charges qui lui incombent.

Les rêgles juridiques doivent être parmi les 4 sources de la religion précitées.

2) Les rêgles variables concernant la méthode suivant laquelle les dispositions de la religion sont exercées.

Ces règles sont inspirées du dogme islamique. Les savants sont à même de faire valoir leur .(conceptions concernant ces rêgles variables en se basant sur leur effort de recherche (ijtihad